

LE COURRIEL D'INFORMATION

n°155 – Mardi 01 août 2000.

LEUR LUTTE EST NOTRE LUTTE

Dans ce numéro

1- Taxe Tobin, l'avenir.
2- Sentence sur la dette extérieure
3- 26 septembre – Journée mondiale d'actions
4- Au Sud comme au Nord la négligence des compagnies pétrolières

En bref...

1- Taxe Tobin, l'avenir. Bruno Jetin, membre du Conseil scientifique répond à quelques articles parus récemment dans la presse française.
2- Sentence sur la dette extérieure. Un tribunal argentin vient de rendre son verdict concernant la dette extérieure contractée par l'ancien régime dictatorial et visant à faire profiter les entreprises sans contre partie des « largesses » qu'aujourd'hui la société toute entière paie au centuple.
3- 26 septembre – Journée mondiale d'actions. Aujourd'hui l'exemple des Etats-Unis. Des dizaines d'organisations de dimension nationale appellent à manifester sur tout le territoire américain le jour de Prague. Jusqu'au 26 septembre nous continuerons à publier les différents appels à manifester émanant de tous les continents et appelant à faire du 26 septembre, une journée mondiale d'actions.
4- Au Sud comme au Nord la négligence des compagnies pétrolières. La même logique financière qui amène à sous estimer les coûts des désastres écologiques porte un nom au Brésil, Petrobas. Mais franchement cela pourrait être TotalElfFina, Exxon, Mobil ou Shell, l'étiquette ne change rien à l'affaire.

Taxe Tobin, l'avenir.

La « taxe Tobin », une idée qui fait son chemin,

La taxe mondiale sur les transactions de change, plus connue sous le nom de « taxe Tobin », rencontre un écho grandissant en France et dans le monde. ATTAC, qui depuis sa création en 1998, milite pour la « taxe Tobin », regroupe aujourd'hui 25 000 adhérents, et fait partie d'un réseau international très actif. Le rassemblement de Millau a montré que, sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres qui lui sont liés, se levait une nouvelle génération de jeunes décidés à s'engager dans la lutte contre les effets néfastes de la mondialisation libérale. Cette mobilisation explique pourquoi, à l'Assemblée nationale, au Sénat, dans les récents rapports de la Commission des finances et du Conseil économique et social, on commence enfin à analyser l'utilité et la faisabilité de la « taxe Tobin ». Alors que le Conseil d'Analyse Economique s'était prononcé contre la taxe, Lionel Jospin a estimé le 1er juillet qu'il était temps « ... de la faire avancer dans les instances internationales ». Gageons qu'il saura mettre à profit la présidence française de l'Union européenne pour mettre cette déclaration en pratique. Au Parlement européen une première rencontre des députés favorables à la taxe s'est tenue le 28 juin dernier à Bruxelles. Au niveau international un appel mondial de parlementaires à Washington le 11 avril a été lancé par un député et un sénateur américains, un député européen et un député français. Le gouvernement finlandais et le parlement canadien se sont déjà prononcé en sa faveur.

Cette popularité s'explique par les désillusions engendrées par la mondialisation financière. La liberté totale de déplacement des capitaux d'un point à l'autre de la planète, voulue par les investisseurs et réalisée par les gouvernements des pays du G7, devait permettre d'accélérer la croissance mondiale et réduire la pauvreté. Las, les crises économiques majeures se sont multipliées, la pauvreté et les maux qui l'accompagnent se sont aggravés. Quelles solutions proposent les gouvernements du G7 et



les institutions internationales qu ils contrôlent (FMI, Banque Mondiale) ? Une meilleure information économique, une plus grande transparence des marchés, plus de prudence dans les comportements des investisseurs, l instauration d un prêteur en dernier ressort, le tout pompeusement qualifié de « nouvelle architecture financière internationale » . Autant de propositions déjà évoquées et en partie réalisées sans succès dès la crise de la dette des pays du Tiers-Monde au début des années 1980, et qui n ont pas empêché la répétition des crises au cours des années 1990, comme la dernière en Asie du Sud-Est. A l origine de ces échecs, se trouvent la croyance quasi religieuse dans l efficacité des marchés et la sacro-sainte liberté de déplacement des capitaux.

La proposition de taxation des marchés des changes procède d une autre logique. Les marchés financiers se trompent souvent, et il convient de restreindre la liberté de déplacement des capitaux. L idée en est très simple : une taxe d un faible montant, par exemple 0,1% perçue à chaque fois qu une monnaie se convertit dans une autre, permettrait de freiner la spéculation sur les monnaies. Pourquoi ? Parce que les spéculateurs, c est-à-dire les fonds spécialisés dans la spéculation, les banques, les grandes entreprises, font des profits en procédant à des va et vient incessants d une monnaie à l autre, provoquant des fluctuations plus ou moins accentuées des taux de change. Ils paieraient donc souvent la taxe et seraient dissuadés de convertir une monnaie dans une autre, car l opération ne serait plus rentable. Les opérations de commerce et d investissement internationaux, beaucoup moins fréquentes, ne seraient taxées que marginalement. Les recettes fiscales sont potentiellement élevées. Selon les hypothèses retenues, mais en tablant sur une réduction de 50% du nombre de transactions de change, on les estime entre 50 et 250 milliards de dollars par an, soit 54 à 268 milliards d euros. A quoi pourraient être destinées ces recettes ?

Le principe de base est qu elles doivent servir à réduire les inégalités sociales, à financer le développement, et préserver l environnement, sans pour autant exonérer les gouvernements de leurs responsabilités. D après le rapport du PNUD de 2000, à l'échelle planétaire, il manque aux pays en développement quelques 80 milliards de dollars par an pour assurer à tous les services de base. On pourrait aussi utiliser une partie des recettes au financement de la production locale de médicaments et de l accès aux soins pour les malades du SIDA, notamment en Afrique. Les besoins, hélas, ne manquent pas.

Si la taxation des opérations de change a autant de vertus, pourquoi rencontre-t-elle autant d oppositions ?

L enjeu est d abord politique. Pour les défenseurs acharnés de la toute puissance des marchés, il est hors de question d accepter un impôt sur le profit, fut-il spéculatif, car ce serait reconnaître que la liberté d investir ne conduit pas au meilleur des mondes, après avoir passé deux décennies et dépenser beaucoup d argent à essayer de le prouver. A l heure où la mobilisation s organise avec succès à chaque sommet international, l adoption de la taxe Tobin serait ressentie comme une victoire politique majeure contre la fatalité de la mondialisation libérale. On comprend pourquoi le gouvernement des Etats-Unis fait tout son possible pour interdire toute référence à la taxe Tobin dans les sommets internationaux et dans les institutions internationales, pour empêcher toute étude de faisabilité, voire la publication d ouvrages.

L enjeu est aussi économique. Les banques sont les premiers intervenants sur les marchés des changes, et seraient les premières victimes de la taxe Tobin. Il n est donc pas étonnant qu elles y soient farouchement opposées.

Quels sont les arguments sérieux opposés à la taxe Tobin ?

Le premier est que la taxe est infaisable sur le plan technique. Notre réponse est que les innovations techniques à la base des systèmes de paiements électroniques nationaux indispensables aux banques et aux grands agents financiers rendent matériellement possible la collecte de la taxe. Ces systèmes permettent d identifier la nature de la transaction, en particulier les transactions de change, et l identité des vendeurs et acheteurs, ce qui permet de les taxer. Des accords internationaux datant de 1988, dits « accords de Lamfalussy », donnent le cadre juridique permettant aux banques centrales de faire respecter la législation en vigueur dans leur pays à tout agent voulant utiliser leur système de paiement électronique national. Donc de faire respecter le paiement de la taxe. Les paradis fiscaux et les systèmes de paiement privés dits offshore ne permettraient pas de contourner durablement la taxe. Ils n existent que du fait de l absence de volonté politique d y mettre fin. Par



ailleurs, les capitaux ne peuvent rester éternellement confinés dans des paradis fiscaux et utiliser des systèmes de paiement privés. Tôt ou tard, ils doivent en sortir pour s'investir et utiliser des systèmes de paiement officiels. Ils pourront être alors taxés, à des taux punitifs. La taxe Tobin est donc techniquement réalisable. Est-elle utile et efficace ?

C'est le deuxième argument qui est souvent avancé. La taxe Tobin est inefficace en cas d'attaques spéculatives de grande ampleur, comme celle ayant conduit à l'explosion du Système Monétaire Européen en 1992-93, ou bien la fuite des capitaux d'Asie du sud-est. Notre réponse est que l'utilité de la taxe est d'agir de manière préventive, en empêchant que des attaques spéculatives mineures ne dégénèrent en attaque de grande ampleur, en les rendant non rentables. Si, malgré tout, une attaque spéculative majeure se déclenche contre une monnaie, on peut envisager d'augmenter provisoirement le niveau de la taxe, comme le propose P.B. Sphan, tout en exemptant les transactions liées au commerce et à l'investissement. En annonçant publiquement et par avance que la taxe augmentera automatiquement dès lors que le taux de change fluctue trop fortement, une banque centrale peut décourager efficacement la spéculation. Si cela n'est pas suffisant, rien n'interdit de recourir à des mesures classiques de contrôle des changes, comme l'a fait efficacement la Malaisie en 1998, malgré l'opposition des investisseurs internationaux. On peut aussi la compléter par une taxation des entrées excessives de capitaux pratiquée jusqu'à récemment par le Chili.

La taxe Tobin n'est pas la panacée universelle à tous les maux de la planète. Mais elle pourrait contribuer efficacement à la reconstruction d'un système monétaire international, où des bandes de fluctuations pour les taux de change seraient régulièrement renégociés entre les pays en fonction des objectifs de croissance et de développement. Un tel système de taux de change administré serait moins utopique, et moins coûteux en souveraineté nationale que la proposition de R. Mundell (qui juge la Taxe Tobin comme étant « une idée idiote » voir Libération du 03/07/00) de lier le dollar, le Yen et l'euro par un change fixe, puis les monnaies des pays en développement. Faisant fi de la très grande hétérogénéité des pays, cette proposition accentuerait la concurrence et aurait des effets sociaux dévastateurs. La demande exprimée par le mouvement social, à travers la « taxe Tobin », mesure universelle, vise au contraire à recréer une solidarité nécessaire entre le Nord et le Sud afin que la mondialisation se réalise enfin au bénéfice des populations.

BRUNO JETIN (Maître de Conférences à l'Université Paris Nord, membre du Conseil Scientifique d'ATTAC). cs@attac.org

Plus d'informations : une section entière du site Internet est consacrée à la Taxe Tobin. Vous pouvez consulter http://www.attac.org/fra/themes/propositions/speculation.htm

Dernier document d'analyse de Bruno Jetin publié sur le site Internet : « Reconstruire un nouveau système financier international » http://www.attac.org/fra/list/doc/jetin.htm

Sentence sur la dette externe.

Presque en en même temps que la réunion du G7 à Okinawa, le 14 juillet, le juge argentin Jorge Ballesteros vient de rendre son verdict concernant le procès commencé par Alejandro Olmos, qui est déjà mort, à propos de l'endettement externe du pays contractée pendant la dictature militaire (1976-82).

Sans condamner aucun des responsables, à cause de la prescription pénale suite au temps écoulé, le verdict stigmate un large éventail de faits arbitraires caractéristiques de l'endettement externe, qui étaient connus par le FMI et qui ont eu des conséquences néfastes pour le pays.

Entre les conclusions qui ont été relevées par cette sentence, on remarque: le caractère arbitraire des plus grands représentants politiques, des dirigeants des gros organismes publics et privés, le non respect de la « Charte Organique de la Banque Centrale », la modification des instruments légaux pour favoriser la juridiction des juges étrangers, l'inexistence de registres commerciaux sur la dette externe, l'obligation pour les entreprises publiques de s'endetter pour obtenir des devises qui restaient sous le contrôle de la Banque Centrale pour être adressées aux marchés de change, et la manque de contrôle sur la dette contractée avec des avals de l'État.

Une bonne preuve entre 477 faits relevés est constituée par les prêts externes pris par YPF (L'entreprise pétrolière qui - alors - était publique). Ces prêts contractés avec l'aval du Trésor National, qui n'ont pas été payés à leur échéance (ce n'est pas une exception), se sont transformés en dette publique à travers



« l'assurance de change » qui a donc socialisé les coûts en compromettant les fonds publics.

Les autorités du FMI qui supervisaient les négociations économiques ont été complices de l'existence du rapport explicite entre la dette externe et les capitaux à court terme qui venaient de l'extérieur attirés par les taux d'intérêt élevés, avec le sacrifice correspondant sur le budget national.

Bien que, dû à la prescription dont on a déjà fait mention, la seule personne poursuivie ne l à pas été jusqu àu bout, cela n'empêche pas, selon le Tribunal, que le Congrès de la Nation fasse une évaluation des conséquences et détermine les responsabilités politiques de ceux qui, en leur temps, ont provoqué le spectaculaire endettement argentin.

Le « Fiscal » affirme que, après les enquêtes effectuées, les intentions des politiques économiques menées entre 1976 et 1983 étaient contraire aux intérêts de la Nation.

Les décisions judiciaires vont servir de base pour l'analyse qu'on doit effectuer pour vérifier la légitimité de chacun des prêts. Bien que depuis 1984 le gouvernement constitutionnel a prévenu le FMI des conditions pré-existantes, en réclamant des conditions plus favorables afin d honorer la dette, semble que l'heure soit venue d'insister sur cette demande.

C èst pourquoi une copié de cette sentence sera envoyée au Congrès de la Nation afin que celui-ci adopte les mesures les plus appropriées pour une meilleure négociation de la dette extérieure de la nation.

Oui à la vie, Non à la Dette!!
Diálogo 2000 - Argentina
Dialogo@wamani.apc.org

Première publication Correo Informativo n°46
informativo@attac.org
Traduction : cooorditrad@attac.org

26 septembre – Journée mondiale d àctions

Par exemple, aux Etats Unis. A l àppel de :
American Federation of Labor-Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO)
United Steelworkers of America (USWA)
Jobs with Justice
Essential Action
50 Years is Enough Network
Center for Economic and Policy Research (CEPR)
Rainforest Action Network (RAN)
(liste des signataires à la date du 31/07/00)

La Banque Mondiale et le FMI tiendront leur réunion semi-annuelle commune le 26 septembre 2000 à Prague, en République Tchèque. La Banque Mondial et le FMI, deux des principaux constituants du système financier international, clament qu'elles sont en train d'oeuvrer pour éliminer la pauvreté, mais en fait, leur but réel est de forcer les nations en voie de développement à être partie prenante de la mondialisation libérale. Il en résulte l'abus généralisé des droits des travailleurs et de l'environnement et l'appauvrissement toujours plus grand de ces mêmes peuples que la Banque Mondiale et le FMI sont supposés aider.

Des dizaines de milliers de personnes descendront dans les rues de Prague le 26 septembre 2000 pour protester contre ces institutions malfaisantes et contre leurs avancées en Europe de l'Est.

Leur lutte est notre lutte!

Combattez la mondialisation financière où vous vous trouvez! Faites que le Mouvement pour une Justice Globale soit local!

Voici ce que certains planifient pour le 26 septembre 2000:

- Affronter un employeur local qui contrôle les syndicats et qui refuse à ses employé(e)s le droit de s'organiser!

- Manifester contre un plan de privatisation dans votre ville!

- Tenir un forum sur l'annulation de dette du Tiers Monde!

- Cibler localement une entreprise qui pollue avec ses déchets toxiques!

- Organiser une distribution de tracts ou bien manifestez devant l'emplacement d'un magasin ou du siège social d'une société offensive!

- Organiser une action de façon à faire pression sur une succursale d ùne banque pour qu'elle cesse d'acheter des obligations de la Banque Mondiale!

Les points que nous pouvons tous comprendre

LE CONTROLE DES SYNDICATS



Dans les pays où le FMI et la Banque Mondiale opèrent, augmenter la "flexibilité du marché du travail est une recommandation constante. En pratique, cela veut dire qu'il faut s'opposer aux augmentations du salaire minimum, affaiblir les syndicats et le pouvoir de négociation des travailleurs, et il faut s'opposer à toute protection sociale qui pourrait diminuer la volonté de travailler à bas salaire. Aux Etats Unis, les personnes qui travaillent sont confrontées à des campagnes similaires qui visent à éroder leur pouvoir. Des milliers de salariés sont mis à la porte par des employeurs américains pour s'être organisés en syndicats.

LA PRIVATISATION
La Banque Mondiale et le FMI prêtent de l'argent aux pays pauvres à condition que les gouvernements privatisent les activités gérées par l'Etat telles que la formation universitaire, la santé publique, l'électricité et l'eau. L'année dernière, en Bolivie, le prêt de la Banque Mondiale a encouragé le gouvernement à privatiser le système de traitement et de distribution d'eau. Le tarif de l'eau a triplé et l'eau est devenue inabordable pour beaucoup de familles. La main d'oeuvre locale, les étudiants, les communautés locales et les groupes indigènes se sont retournés contre le plan du gouvernement et ont fait faire marche arrière à la privatisation. Le chemin pris pour la privatisation de la santé publique et de la Sécurité Sociale aux Etats Unis est le reflet des mêmes politiques économiques.

LA DETTE
La Banque Mondiale et le FMI continuent de forcer les pays pauvres à rembourser leur dette bien que beaucoup manquent de fonds pour prendre correctement soin de leur population. Le contrôle de la Banque Mondiale et du FMI sur la question de la dette préserve leur pouvoir en imposant des politiques d'austérité inopportunes. Les pays d'Afrique Sub-Saharienne dépensent plus pour le remboursement de leurs dettes que pour l'école primaire et la santé publique réunies.

LA SANTE
Le paiement de la dette et les politiques néo-libérales d'ajustement structurel ont un impact négatif sur la santé à la fois dans les pays en voie de développement et dans les pays développés. Dans la plupart des pays d'Afrique Sub-Saharienne, les gouvernements ont dépensé quatre fois plus pour le remboursement de la dette que pour la santé publique, ceci malgré la propagation effrayante du HIV et du SIDA. Aux Etats Unis, 42 millions d'Américains sont sans protection sociale pour les mêmes raisons.

LES ABUS SUR L'ENVIRONNEMENT
Les politiques de la Banque Mondiale et du FMI ont un impact dévastateur sur l'environnement. Après avoir accordé un prêt au Nicaragua en 1994, le FMI a encouragé l'expansion de l'industrie forestière causant ainsi une augmentation du taux de déforestation déjà élevé au Nicaragua (presque 15000km²/an). A ce rythme, les nouvelles forêts qui subsistent au Nicaragua disparaîtront rapidement. Aux Etats Unis, les sociétés polluantes bénéficient de politiques similaires.

LE CONTROLE DES SOCIETES
Les politiques du FMI et de la Banque Mondiale ont très bien réussi à permettre aux compagnies Américaines à exploiter les ressources humaines et écologiques des pays en voie de développement. Le FMI et la Banque Mondiale encouragent " les zones de libre-échange" ou des "zones d'exportations" où les taxes nationales et le droit du Travail sont suspendus afin d'attirer les sociétés étrangères. Des compagnies telles que Nike ou GAP tirent un énorme bénéfice de tels programmes. La Banque Mondiale a parrainé des compagnies telles que Exxon Mobil pour des projets d'oléoduc qui nuisent à l'environnement et qui déplacent des populations indigènes.

LES OBLIGATIONS DE LA BANQUE MONDIALE
Les universités, les organisations humanitaires, les syndicats, les gouvernement et d'autres institutions que nous contrôlons achètent des obligations qui financent la Banque Mondiale. Le Boycott des Obligations de la Banque Mondiale est une campagne internationale qui utilise le pouvoir économique populaire pour demander la fin des prêts à ajustements structurel et la mise en place de nouvelles politiques environnementales et sociales de la Banque Mondiale.

LES FEMMES
Les données mondiales montrent que les programmes de réforme économique et d'austérité imposés par le FMI, ont privé beaucoup de femmes des maigres acquis sur le plan de la formation et de la santé, qui leur furent accessibles à un moment donné. Le chômage des femmes a augmenté à cause du FMI qui a entraîné les récessions, les privatisations et les coupes claires dans les budgets des gouvernements.



Dans les villes à travers le pays, des regroupements de main d'ouvre, de communautés, d'étudiants et de militants humanitaires organiseront des actions contre des cibles locales pour poser les mêmes questions que nos amis à Prague.

Les militants publieront un nouveau rapport "Changer les Règles du Jeu: Comment les sociétés tirent partie des prêts du FMI et de la Banque Mondiale".

Pour plus d'information, contactez "Jobs with Justice" au 1 202 434 1106 ou par Email: lmcspedon@yahoo.com

Première parution ATTAC Newsletter n°41
newsletter@attac.org
Traduction : Fabienne Certain, traductrice bénévole coorditrad@attac.org

Au Sud comme au Nord, la négligence des compagnies pétrolières.

Petrobás, la compagnie pétrolière du Brésil, avance l'argument de "l'erreur humaine" pour expliquer l'écoulement de 4 millions de litres de pétrole dans les eaux du fleuve Iguazu, oú se trouvent les célèbres chutes du même nom.

C'est la deuxième fois, en peu de temps, que se produit un accident de ce genre, dû à la rupture des oléoducs de cette compagnie (le précédent eut lieu dans la baie de Guanabara, Rio de Janeiro). Ce nouvel écoulement met sérieusement en danger la vie des gens, de la faune et de la flore des écosystèmes que traverse le fleuve et dont la conservation est prioritaire pour l'Amérique Latine: les forets d'araucarias et celle de Parané-Paraiba.

La nappe de pétrole a dépassé déjà six barrières artificielles installées pour l'arrêter et la progression incontrôlée continue vers l'Argentine, non seulement du pétrole mais de ses composantes tels le toluène et le xiluène.

On a accusé la compagnie pétrolière brésilienne de "négligence" et la catastrophe a provoqué un véritable drame car les populations riveraines dépendent du fleuve non seulement pour la fourniture d'eau potable mais également pour d'autres exploitations. En effet, la nappe de pétrole, en occupant tout l'espace entre les deux rives, couvre le fleuve, élimine l'oxygène tuant les poissons et putréfiant la matière organique.

En plus, étant donné qu'il s'agit de pétrole léger (très inflammable et toxique), il flotte, avance beaucoup plus vite et les chances de l'arrêter deviennent de plus en plus minces. "Des douzaines d'oiseaux, de mammifères et de poissons vont certainement mourir" vient de dire la Fundation Vida Silvestre, à partir d'un rapport de la WWF (World Wildlife Found). Les pluies qu'annonçaient les prévisions météorologiques vont contribuer à rendre le problème encore plus grave car la nappe de pétrole serait poussée encore plus vite vers les chutes d'Iguazu où les conséquences écologiques seraient irrémédiables.

On pense que non moins de 3,5 millions de personnes habitant la région seront affectées par les suites de cette catastrophe.

Première parution Correo Informativo n°46
informativo@attac.org
Traduction coorditrad@attac.org